



MAC SST : Maintien et Actualisation des compétences

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	Maintien et actualisation des compétences SST pour être en mesure d'intervenir en situation d'accident du travail et continuer d'assurer la mission de Sauveteur Secouriste du Travail. Etre capable d'intervenir face à une situation d'accident du travail ; Contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise.
PUBLIC	Tous corps d'état (Minimum 4 personnes à 10 personnes maximum)
PRE-REQUIS	Etre en possession d'un certificat d'acteur SST délivré par une entité habilitée.
EVALUATION	Deux épreuves certificatives réalisées à l'issue de la formation pour obtenir le Certificat « SAUVETEUR – SECOURISTE DU TRAVAIL » (seuls les stagiaires ayant suivi la totalité de la formation y sont éligibles). Le Certificat est valable 24 mois et une formation MAC est obligatoire pour le maintenir.
METHODES	Alternance d'apports théoriques et d'exercices pratiques. (Taux de satisfaction : 100% ; Taux de réussite : 89% ; Taux de d'abandon : 0% sur 842 stagiaires formés)
MOYENS SPECIFIQUES	Salle de formation équipée (vidéo projecteur, paperboard). Accueil Personne en situation d'handicap (PSH) et/ou Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH) contactez l'ANOFAB pour valider l'accessibilité de la formation.
FORMATEUR(S)	Monsieur Olivier DELALONDE Formateur certifié INRS et à jour de celle-ci

PROGRAMME

Durée : 7 heure(s) sur 1 jour(s)

Tour de table avec les participants :

- Retour sur les actions de prévention ou de secourisme réalisées au cours des derniers mois,
- Echanges sur les freins et leviers rencontrés.
- Information sur les évolutions techniques et gestuelles ainsi que sur les nouveaux dispositifs réglementaires de prévention.

DOMAINE DE COMPETENCE 1 : Intervenir face à une situation d'accident

- Révisions théorique et pratique des gestes d'urgences suivant les dernières recommandations de l'INRS en matière de secours.
 - Rappel lors de démonstrations, des conduites à tenir mis à jour du sauveteur secouriste au travail.
- Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise
- Protéger de façon adaptée
 - Examiner la victime
 - Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime (Faire Alerter ou Alerter)
 - Secourir la victime de manière appropriée

DOMAINE DE COMPETENCE 2 : Appliquer ses compétences de SST au service de la prévention des risques



professionnels dans son entreprise

– Rappel sur les points spécifiques de prévention relatifs à l'entreprise.

Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise

– Propositions des moyens de préventions adaptés lors des cas concrets en lien avec le quotidien en entreprise.

Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail

Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention

(Date de mise à jour : 08/06/2026)